

COMMUNIQUÉ

de la Confédération des Maisons de Jeunes
et de la Culture de France (CMJCF)

MAI 2021

Les MJC, partenaires des politiques régionales, actrices du « faire ensemble »

Afin de renouer avec le sens du commun et permettre une vie apaisée sur les territoires, les futurs exécutifs régionaux devront conduire des politiques publiques construites avec les associations.

Les associations de proximité telles que les MJC^o rendent service à la population en agissant en complémentarité des structures publiques. Leur rôle a été rendu encore plus évident dans cette période de pandémie de Covid-19. Par leur agilité, leur proximité sur les territoires et leur connaissance des besoins de la population, les MJC se sont révélées être des partenaires solides pour répondre aux enjeux de la situation. Elles ont favorisé l'engagement des jeunes et des adultes, et mobilisé leurs bénévoles autour de projets de solidarité, de continuité éducative et de soutien à la population.

La crise sanitaire que nous vivons a des conséquences sur les personnes et en particulier les jeunes tant du point de vue mental que du point de vue de la progression de la défiance vis à vis des institutions. Ce qui risque d'accroître un nouveau décrochage électoral d'une partie de la population. Ces deux facteurs cumulés vont nécessiter de renforcer à la fois le lien social de proximité et le travail éducatif de fond pour mobiliser la population autour des grands enjeux actuels. Les MJC et leurs Fédérations régionales seront présentes, à vos côtés, pour agir en faveur du bien vivre ensemble.

Par l'apprentissage et la pratique de la citoyenneté à tous les âges de la vie, les MJC portent un projet éducatif exigeant et rigoureux visant à l'émancipation des personnes. Ainsi elles se portent garantes de la promesse républicaine. Leur pédagogie de l'engagement permet de donner aux jeunes le goût de s'investir dans des projets d'intérêt général, notamment sur la transition écologique. Ce projet éducatif basé sur la pratique et la mise en actes des droits culturels, permet



aux personnes de découvrir et d'acquérir des clés de compréhension pour appréhender le monde dans lequel elles vivent. De cette manière, et grâce aux outils qu'elles ont développés, elles participent à la lutte contre les discours de haine, les formes de replis sur soi et tout autre intégrisme.

Les MJC sont des tiers-lieux d'Education populaire, c'est-à-dire des lieux de rencontre entre les actrices et les acteurs du territoire où s'expérimentent de nouvelles façons de faire. Ainsi elles agissent en faveur de l'économie locale et deviennent des pépinières de jeunes pousses innovantes, d'artistes et d'artisans. Lorsqu'une MJC dispose d'un FABLAB', d'un REPAIR CAFE, c'est ensuite tout un écosystème d'entrepreneuriat local qui peut se créer autour d'elle.

Grâce aux MJC, les habitantes et les habitants bénéficient de services de proximité, dynamisant les territoires et les rendant

attractifs pour de nouveaux arrivants. Elles savent agir aussi bien dans des quartiers politiques de la ville que dans les zones rurales.

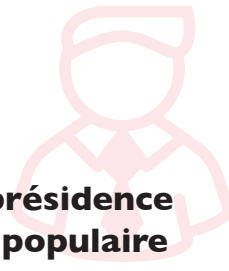
Pour cela, nous invitons les futures élues et les futurs élus à s'emparer pleinement de la compétence Education populaire.



La MJC désigne - comme un terme générique - des associations socio-culturelles qui partagent les mêmes vocations, positionnements et valeurs sous forme d'organisations différentes : Maison Pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, Centre d'Animation, rural, socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.

Huit mesures à mettre en œuvre pour que vive la compétence Education populaire au niveau régional

01



Installer une Vice-présidence Education populaire

en charge de la coordination des politiques régionales transversales en matière de jeunesse, d'éducation, de culture et de citoyenneté, et chargée de l'établissement et du pilotage du schéma d'aménagement régional du faire ensemble.

02

Co-construire un schéma d'aménagement régional transversal et irriguant les autres politiques publiques

avec les têtes de réseau de jeunesse et d'Education populaire. Afin de mailler l'ensemble du territoire régional par un réseau de lieux de proximité, intergénérationnels, laïcs, ouverts à toutes et à tous, lieux du faire ensemble. L'objectif à atteindre en six ans : **l'existence d'1 lieu pour 10 000 habitant-es**. Ce schéma s'élabore en concertation avec la politique associative, de développement économique et d'innovation sociale.

La MJC^o, c'est



Un espace de découverte

- Pédagogies d'animation
- Loisirs éducatifs
- Continuité pédagogique
- Exposition interactives



Un espace d'expression

- Lieu de lien social et de débat
- Réflexion sur les enjeux du territoire et expérimentation

Un espace d'accueil inconditionnel... physique ou non



Un espace de pratiques

- Pratiques artistiques, sportives et culturelles
- Pratique numériques : Fab-Lab...



Un espace de co-création

- Projet co-construits avec les citoyen-nes et les acteurs locaux...
- ... en réponse aux besoins du territoire

qui créent les conditions de l'engagement des acteurs d'un territoire

03



Permettre aux associations le droit à l'expérimentation

parce qu'il n'y a pas d'innovation sociale sans droit à l'erreur, on ne peut pas expérimenter sans disposer du temps nécessaire et de la confiance a priori des partenaires publics.

04



Soutenir durablement les têtes de réseau régionales de l'Education populaire

par la mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) dans le respect de la Charte des engagements réciproques entre associations, collectivités et État. Les têtes de réseau accompagnent, forment et qualifient le travail des associations locales. Elles garantissent les processus qui y sont mis en œuvre et leur permettent de résister à d'éventuels risques de confiscation.

05

Financer les formations aux métiers du lien et accompagner la montée en compétences des bénévoles

Parce que les réalités sociales et la complexité des défis d'aujourd'hui et de demain nécessitent des professionnel·les qualifié·es en capacité d'accompagner des contributeurs multiples au projet associatif et des bénévoles associatifs en compréhension des enjeux.

07

Développer la pluralité des parcours d'engagement des jeunes et les mobilités

Parce que chacune et chacun doit pouvoir trouver librement la forme d'engagement qui lui convient et que tous ne sont pas égaux dans l'accès à la mobilité européenne et internationale, il est indispensable de soutenir un réseau d'acteurs accompagnant les jeunes dans ces processus.

06

Soutenir l'emploi associatif durable à forte utilité sociale

Les régions ont la possibilité d'agir en complément des dispositifs nationaux pour renforcer des emplois durables, dans les associations d'Education populaire, qui ne peuvent être délocalisés et qui sont à forte utilité sociale.

08

Favoriser l'intervention des associations d'Education populaire dans les lycées

Développer l'esprit critique, s'ouvrir au monde, donner envie de s'impliquer, développer sa citoyenneté, nécessite des savoir-faire spécifiques que mettent en œuvre au quotidien les associations d'Education populaire. Cependant il est difficile pour ces dernières, malgré l'agrément Education nationale, d'intervenir au sein des lycées. Les régions, en lien avec les rectorats, peuvent contribuer à lever les obstacles à ces interventions qu'ils soient financiers ou par méconnaissance.

Contacts régionaux

Plateforme Régionale AURA des MJC

Nadia Benichou
cm@mjc-aura.org

FRMJC de Bretagne

Corinne Le Fustec
corinne.lefustec@frmjcbretagne.org
www.frmjcbretagne.org

FRMJC du Centre

Yoann Alba
direction@frmjccentre.org
www.frmjccentre.org

Fédération des MJC d'Alsace

Piero Calvisi
piero.calvisi@fdmjc-alsace.fr
www.fdmjc-alsace.fr

FRMJC de Champagne-Ardenne

Michaël Bouillon
m.bouillon-fdmjcaube@orange.fr
www.frmjcca.com

Coordination des MJC en Hauts-de-France

François Chastain
fchastain@cmjc-hdf.fr
www.cmjc-hdf.fr

FRMJC en Île-de-France

Franck Esvan-Gautier
fesvangautier@mjcidf.org
www.mjcidf.org

Réseau des MJC Normandes

Vincent Binet
rmjcn.yvetot@orange.fr
www.reseau-mjc-normandie.fr

FRMJC d'Occitanie-Méditerranée

Daniel Jean-Pierre
direction@mediterranee.frmjc-occitanie.net
www.mediterranee.frmjc-occitanie.net

FRMJC d'Occitanie-Pyrénées

Jacques Le Montagner
lemontagner@py.frmjc-occitanie.net
www.pyrenees.frmjc-occitanie.net

Animation et Développement Local PACA

Maïka Seguin
m.seguin@adl-mjcpaca.com
www.adl-mjcpaca.com



La CMJCF en chiffres



650
MJC et associations
affiliées par les **Fédérations régionales**
(dont 50 % en milieu rural)



12 000
saliarié-es
50% d'associations bénévoles
sans permanent-es



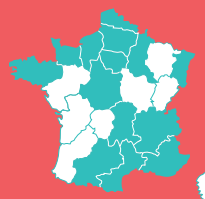
400 000
adhérent-es



30 000
bénévoles
participant à l'administration
et à l'animation des associations
dont 7 500 administrateur-rices



3 500 000
personnes touchées
par les actions
et manifestations
développées par les associations affiliées



11
Fédérations
régionales

Auvergne-Rhône-Alpes • Bretagne •
Centre-Val de Loire • Grand Est Alsace •
Grand Est Champagne Ardenne •
Hauts-de-France • Île-de-France •
Normandie • Occitanie Méditerranée •
Occitanie Pyrénées •
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Contact
Patrick Chenu
directeur général
pchenu@cmjcf.fr
06 38 49 38 48

[www cmjcf.fr](http://www.cmjcf.fr)